



URGENT

Paris, le 2 juillet 2024.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CNIP

SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

Appel à une claire majorité de droite !

Les Français ne se sont pas trompés : ils ont voté massivement dimanche dernier. Depuis 1997, date des dernières vraies élections parlementaires contrairement à toutes celles qui ont suivi, consistant uniquement à confirmer le vote de la présidentielle, c'est la première fois que nous avons une légitimité démocratique aussi forte et nette dans les résultats de ce premier tour.

Très largement, les Français ont manifesté leur volonté d'être gouvernés à droite. Le CNIP est très heureux de constater que l'alliance, enfin conclue entre LR et le RN, a abouti à un résultat qui installe la coalition des droites en bonne position pour gouverner la France dès la semaine prochaine.

Parmi les candidats en ballottage favorable, le CNIP est heureux de compter deux de ses membres, Stéphane Buffetaut en Vendée et Philippe Torre dans l'Aisne. Nous invitons tous les électeurs à se mobiliser pour assurer leur élection de même que dans toute la France, pour assurer **la victoire d'une claire majorité de droite à l'Assemblée nationale.**

Pas une voix ne doit manquer aux candidats du bloc national et républicain lors de ce second tour qui s'annonce toutefois délicat face à la menace d'une extrême-gauche qui se revendique comme telle, soutenue de fait par le gouvernement sortant et bientôt sorti. Dans quelques cas particuliers où est présent un candidat clairement de droite et qui a eu à affronter un adversaire macroniste, le CNIP réitère sa position constante : "pas d'ennemi à droite".

Au premier tour, les Français ont choisi, au second ils doivent éliminer deux dangers : celui d'une victoire de l'assemblage hétéroclite de l'extrême-gauche sous le nom d'emprunt de « Nouveau Front Populaire », mais aussi celui de la capacité de nuisance de ses alliés, les représentants d'un président de la République qui, depuis sept ans, conduit la France au désastre, à la partition et au délitement de la paix civile.

Bruno NORTH

Président du Centre national des Indépendants et Paysans